

# POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

## L'emploi sectoriel au Québec au temps de la COVID-19

L'économie québécoise a subi une onde de choc alors que la fermeture des services jugés non essentiels est entrée en vigueur le 25 mars dernier. En février, le Québec affichait un taux de chômage record à 4,5 %. En quelques semaines, le marché du travail est passé d'une situation de surchauffe à la paralysie partielle. Tous les secteurs d'activité ne sont pas égaux face à cette situation et certains pourraient écoper plus longuement que d'autres. Voici un aperçu du marché du travail et des différentes réalités que l'on y observe.

### D'un record à l'autre

Le tableau 1 est un profil de la situation de l'emploi au Québec, tel que présenté par l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada en février dernier. C'était avant que des mesures strictes soient adoptées par les autorités pour contrer la propagation de la COVID-19. Le Québec n'avait jamais compté autant d'emplois ni affiché un si faible taux de chômage (4,5 %, le plus bas niveau depuis 1976). On a noté dans un [Point de vue économique](#) précédent que les grands secteurs

d'emplois comptaient parmi leurs rangs une part non négligeable des activités jugées essentielles.

Un coup d'œil au tableau 2 à la page 2 donne un portrait de la douche froide subie par le marché du travail en un mois seulement. La diminution de 264 000 emplois en mars constitue un autre record, soit celui de la perte la plus colossale jamais enregistrée depuis 1976, début de l'EPA telle qu'on la connaît. Bien qu'elle soit saisissante, la photo fournie par Statistique Canada pour mars ne montre pas tout. En effet, elle prend en compte la période du 15 au 21 alors que les directives les plus sévères n'étaient pas encore en vigueur. On peut penser que les données d'avril présenteront un portrait un peu plus sombre.

**TABLEAU 1**

**L'emploi au Québec en février 2020 selon l'EPA**

DONNÉES DÉSAISONNALISÉES	NOMBRE D'EMPLOIS	IMPORTANCE RELATIVE
	En milliers	En %
Emploi total	4 384,5	100,0
Secteur de la production de biens	908,0	20,7
Primaire	98,7	2,3
Agriculture	58,8	1,3
Foresterie, pêche, mines et autres	39,9	0,9
Services publics	25,1	0,6
Construction	281,5	6,4
Fabrication	502,7	11,5
Secteur des services	3 476,5	79,3
Commerce de gros et de détail	663,5	15,1
Transport et entreposage	245,3	5,6
Finance, assurances, immobiliers	254,9	5,8
Services prof., scientifiques et tech.	353,3	8,1
Services aux entreprises	167,6	3,8
Services d'enseignement	318,0	7,3
Soins de santé et assistance sociale	602,2	13,7
Information, culture et loisirs	183,4	4,2
Hébergement et restauration	263,7	6,0
Autres services	176,1	4,0
Administrations publiques	248,6	5,7

EPA : Enquête sur la population active  
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

### Les pertes les plus imposantes de mars

On observe des écarts importants tant en nombre qu'en pourcentage. C'est du côté de l'enseignement que le nombre de pertes répertoriées ont été les plus lourdes le mois dernier (-72 600). La fermeture de toutes les écoles (du primaire à l'universitaire) a pris effet dès le 16 mars. Si les travailleurs du réseau de l'éducation n'ont pas été mis à pied, il y a tout de même des écoles privées de langues, de beaux-arts, de métiers, de développement personnel, d'informatique, de conduite automobile, des services de surveillance le midi et des centres d'orientation professionnelle et de développement de tests qui ont dû fermer leurs portes.

Le grand secteur de l'hébergement et de la restauration a encaissé des pertes de l'ordre de 64 400 emplois, soit la réduction la plus élevée en pourcentage des grands secteurs répertoriés (-24,4 %). On peut estimer à un peu plus de 80 % le nombre de salariés de ce regroupement qui sont

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint • Joëlle Noreau, économiste principale

Desjardins, Études économiques : 418-835-2450 ou 1 866-835-8444, poste 5562450 • desjardins.economie@desjardins.com • [desjardins.com/economie](https://desjardins.com/economie)

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sans indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2020, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

**TABLEAU 2**
**Le portrait du marché du travail au Québec en mars 2020 selon l'EPA**

DONNÉES DÉSAISONNALISÉES	NOMBRE D'EMPLOIS	CRÉATION D'EMPLOIS		
		DEPUIS UN MOIS		DEPUIS 3 MOIS
		Nombre	En %	En nombre
Emploi total	4 120 500	-264 000	-6,0	-224 900
Secteur de la production de biens	899 000	-9 000	-1,0	9 400
Primaire	94 500	-4 200	-4,3	-3 600
Agriculture	53 700	-5 100	-8,7	-5 200
Foresterie, pêche, mines et autres	40 800	900	2,3	1 600
Services publics	23 800	-1 300	-5,2	400
Construction	279 200	-2 300	-0,8	3 500
Fabrication	501 500	-1 200	-0,2	9 100
Secteur des services	3 221 500	-255 000	-7,3	-234 300
Commerce de gros et de détail	632 100	-31 400	-4,7	-32 800
Transport et entreposage	233 100	-12 200	-5,0	-4 400
Finance, assurances, immobiliers	251 200	-3 700	-1,5	-300
Services, prof., scientifiques et tech.	352 900	-400	-0,1	3 600
Services aux entreprises	155 900	-11 700	-7,0	-12 700
Services d'enseignement	245 400	-72 600	-22,8	-53 000
Soins de santé et assistance sociale	586 200	-16 000	-2,7	-30 000
Information, culture et loisirs	156 800	-26 600	-14,5	-20 200
Hébergement et restauration	199 300	-64 400	-24,4	-63 700
Autres services	165 800	-10 300	-5,8	-13 100
Administrations publiques	242 900	-5 700	-2,3	-7 700

EPA : Enquête sur la population active

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

embauchés dans la restauration. On peut alléguer qu'une part non négligeable des emplois est à temps partiel, mais ce serait oublier que la restauration demeure un travail à temps plein et le gagne-pain de nombreux travailleurs. [Restaurants Canada](#) estimait à 175 000 le nombre d'emplois perdus au Québec dans la restauration, uniquement en mars.

En ce qui a trait à l'ensemble de l'hébergement et de la restauration, on peut s'attendre à une diminution plus prononcée pour les données d'avril alors que la fermeture de toutes les entreprises jugées non essentielles (le 25 mars au Québec) pourra être prise en compte par l'EPA. Dans le secteur de l'hébergement, la consigne a été donnée le 28 mars dernier par le [ministre du Tourisme](#). À cet effet, le [Conference Board](#) estimait à plus de 1,3 million le nombre d'emplois au Canada qui seraient affectés par l'arrêt des activités à la fois dans l'hébergement et la restauration.

Fait à noter, dans l'hébergement, le gouvernement du Québec a demandé aux hôteliers de combler les besoins pour quatre types de clientèles : les citoyens qui doivent s'isoler, les citoyens qui reviennent de voyage, les employés des services essentiels qui ont été en contact avec des personnes infectées par la COVID-19 et les citoyens infectés qui doivent être mis en quarantaine. Certes, ces besoins ne seront pas suffisants pour maintenir tous

les emplois dans l'hébergement, mais ils permettront d'atténuer quelque peu le recul.

Parmi les autres secteurs qui ont cumulé des pertes importantes en nombre d'emplois, en mars, on note le commerce de gros et de détail (-31 400, 4,7 % du secteur). Un peu plus du quart des salariés de ce très grand groupe, qui comptait 663 500 emplois en février, œuvrait dans le commerce de gros. À l'image du commerce de détail, les secteurs jugés essentiels (encadré à la page 3) comme l'alimentation, les boissons, les produits de santé et de soins personnels, les matériaux de construction et les stations-service ont pu garder une part de leurs travailleurs pour offrir les services à la population. Dans le commerce de détail, les quatre secteurs énumérés précédemment cumulent environ 50 % des salariés.

Le groupe de l'information, de la culture et des loisirs a aussi encaissé une diminution notable tant en nombre (-26 600) qu'en pourcentage (-14,5 %). Encore là, la réduction sera importante en avril alors qu'une bonne part des activités auront été annulées (prestations de tout ordre, fermeture des lieux de loisirs, etc.).

Selon l'EPA, le domaine de la construction n'a encaissé que 2 300 pertes d'emplois en mars, soit moins de 1,0 % de l'ensemble. Il faut voir que la fermeture des chantiers de

**ENCADRÉ****Les services essentiels selon le gouvernement du Québec**

- ▶ Services de soins de santé et services sociaux prioritaires
  - établissements du réseau de la santé, pharmacies, résidences privées pour aînés, Héma-Québec, grossistes et fabricants de médicaments reconnus par le ministère de la Santé et des Services sociaux, etc.
- ▶ Services de sécurité publique
  - services de police, services d'incendie, services correctionnels, agences de sécurité, etc.
- ▶ Services gouvernementaux et autres activités prioritaires
  - ministères et organismes du gouvernement du Québec, enseignement supérieur en ligne, collecte des déchets, etc.
- ▶ Maintenance et opérations des infrastructures stratégiques
  - production, approvisionnement, transport et distribution d'énergie, usines de traitement des eaux, etc.
- ▶ Activités manufacturières prioritaires
  - production des biens alimentaires, pâtes et papiers, fabrication des instruments médicaux, fabrication de produits chimiques, etc.
- ▶ Commerces prioritaires
  - épicerie et commerces d'alimentation, pharmacies, dépanneurs, entreprises de services funéraires et cimetières, nettoyeurs, buanderies, etc.
- ▶ Médias et télécommunications
  - télécommunications, câblodistributeurs, médias, etc.
- ▶ Services bancaires, financiers et autres
  - services financiers, services d'assurances, services de paie, etc.
- ▶ Secteur de la construction
  - firmes de construction pour urgence
- ▶ Services de maintenance et d'entretien des édifices et autres bâtiments
  - firmes de nettoyage, d'entretien ménager, firmes liées à la maintenance des édifices (ascenseurs, ventilation), etc.
- ▶ Services prioritaires de transport et logistique
  - transports collectifs et transport de personnes, ports et aéroports, approvisionnement et distribution de biens alimentaires, déneigement, etc.

Sources : Gouvernement du Québec et Desjardins, Études économiques

construction a été décrétée le 23 mars, soit après la fin de la collecte de données de l'Enquête pour le même mois. En avril, on devrait être en mesure d'avoir un meilleur aperçu du recul de l'emploi, malgré un retour partiel dans la construction

résidentielle. Dans le cas des emplois dans l'information, la culture et les loisirs et de la construction, il y a une part non négligeable de travailleurs autonomes qui se retrouve sans filet de sécurité hormis les programmes gouvernementaux.

Il faut s'attendre à ce que les données d'avril brossent un portrait un peu plus sombre. Des mises à pied qui n'étaient pas en vigueur au moment de recueillir les données de mars seront alors captées. Par ailleurs, certains travailleurs auront recouvré leur lien d'emploi avec leur entreprise grâce à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui couvre jusqu'à 75 % du salaire, mais ils n'en auront peut-être pas été informés au moment de l'enquête. Il se peut également que leur employeur n'ait pu se qualifier qu'à la fin du mois et que leur statut de travailleur n'apparaisse que dans les données du mois de mai. En contrepartie, l'assouplissement de certaines normes de programmes gouvernementaux au fil des semaines pourrait limiter le nombre de chômeurs. Il en va de même de l'élargissement de la liste des services essentiels au Québec décrétée juste après le congé de Pâques. Là encore, il y a bien des inconnus.

### Tournés vers le retour au travail

Les annonces de fermetures ont causé une commotion durant les deux dernières semaines du mois de mars. Cependant, depuis le début d'avril, le regard des gouvernements, des associations sectorielles et des employeurs est tourné vers la reprise des activités.

C'est le cas notamment des garages et des ateliers de mécanique ainsi que des centres jardins, qui ont réouvert à la mi-avril. En 2019, on comptait entre 26 000 et 27 000 salariés dans la réparation et l'entretien de véhicules et autour de 2 000 salariés dans les magasins de matériel et de fournitures de jardinage. Le secteur minier a aussi reçu l'aval des autorités pour reprendre les activités, c'est autour de 16 000 salariés qui ont été rappelés dès le 15 avril. On peut présumer que les entreprises visant à soutenir ces activités économiques seront aussi appelées à redémarrer leurs opérations. Dans tous les cas, ces chiffres n'incluent pas les propriétaires et travailleurs autonomes.

Pour sa part, la construction résidentielle, pour les logements promis d'ici le 31 juillet, a repris le 20 avril. Du côté de la construction, on sait que quelques corps de métier assuraient déjà certains services d'urgence (plomberie, chauffage, électricité, notamment), mais la majorité des travailleurs était en isolement, chez eux. En février, le secteur de la construction comptait approximativement 280 000 emplois dont environ 207 000 salariés et, parmi eux, 32 000 identifiés dans le secteur résidentiel. Toutefois, il faut aussi penser aux activités de fondations et de structures (26 000 salariés) et aux entrepreneurs en finition (21 000 salariés). C'est sans compter les travailleurs autonomes, qui sont entre 70 000 et 80 000 et qui œuvrent dans tous les secteurs, qui pourraient, en partie, reprendre le chemin des chantiers avant la fin d'avril.

Ailleurs dans le monde, on planifie le redémarrage des activités économiques. Le cas de l'[Autriche](#) a été largement médiatisé puisqu'il s'agit du premier pays d'Europe à afficher formellement ses intentions. Ainsi, les magasins de moins de 400 m<sup>2</sup> (4 300 pi<sup>2</sup>)

ont été réouverts la semaine dernière. Si l'on devait transposer cette mesure ici, on peut imaginer qu'un certain nombre de travailleurs retrouveraient leur emploi. On sait déjà qu'environ 50 % des salariés dans le commerce de détail sont compris dans les services essentiels. En limitant les surfaces à 400 m<sup>2</sup>, les grands magasins (hormis ceux qui offrent des produits alimentaires), qui sont de gros employeurs, ne feraient pas partie de la première vague de réouverture. On pourrait tout de même voir des gens réintégrer le marché du travail. Il est difficile à ce stade-ci d'estimer le nombre d'emplois qui seraient comblés. On ne sait pas non plus combien parmi ceux-ci seraient occupés à plein temps et dans quelle mesure ils pourraient concurrencer avec la Prestation canadienne d'urgence qui garantit 2 000 \$ par mois pour une durée de quatre mois.

Toujours en Autriche, on envisage une réouverture des autres commerces au début de mai, alors que l'hébergement et la restauration pourraient offrir leurs services à compter de la mi-mai. Si l'on devait procéder de la sorte au Québec, ce serait environ 450 000 salariés qui seraient au travail dans le commerce de détail, plus de 260 000 dans la restauration et les services alimentaires et plus de 30 000 dans l'hébergement. À cela, il faut ajouter les propriétaires de ces établissements. Toutefois, il faudrait s'attendre à ce que les chiffres soient moins ronflants les premiers mois : tout est affaire de demande et rien n'indique que les consommateurs se précipiteront. Pour le moment, il ne s'agit que de projections à partir du scénario avancé par l'Autriche.

Ces derniers jours, les intentions de plusieurs autres pays européens ont été précisées. L'Allemagne prévoit un retour par étapes qui seront détaillées dans les jours et les semaines à venir. La France a prolongé le cloisonnement jusqu'au 11 mai. L'Italie prévoit l'ouverture graduelle de certaines entreprises avec des règles strictes et le port obligatoire du masque. L'Espagne a évoqué un décloisonnement très progressif. Il ne semble pas y avoir précipitation nulle part. Aux États-Unis, on note que les préoccupations autour de la reprise des activités prennent le pas sur les autres questions entourant la pandémie. Les actions des différents gouvernements évoluent quotidiennement et la présente analyse ne prétend pas en faire un relevé exhaustif.

Au Québec, les pressions sont vives pour que le secteur manufacturier redémarre, là où l'on comptait environ un demi-million d'emplois en février. Cependant, ici comme ailleurs, il faudra voir si les mesures de distanciation pourront être respectées pour les travailleurs, si les fournisseurs et les clients sont toujours de la partie et dans quelle mesure les chaînes de valeurs sont toujours fonctionnelles.

### Se relever d'un tremblement de terre

La période actuelle sur le marché du travail pourrait être comparée à un tremblement de terre. Une fois le choc passé, la poussière retombe, on essaie d'y voir clair et de mesurer l'ampleur des dégâts. Pour le moment, les indicateurs économiques sont très peu nombreux. L'EPA du mois de mars a

donné un premier aperçu, mais la situation continue d'évoluer et le portrait que l'on pourra en tirer en avril pourrait s'avérer un peu plus sombre que celui du mois dernier. Néanmoins, on assiste déjà à un premier relèvement de l'activité économique. Dans quelle mesure la situation de 2019 et du début de 2020, où la surchauffe du marché du travail était presque devenue la norme, pourra être reconduite? Certainement pas à brève échéance pour l'ensemble des travailleurs. C'est à un décloisonnement graduel et sectoriel auquel il faut s'attendre. La confiance des ménages et la demande des consommateurs seront des indicateurs à suivre de près; elles accéléreront ou modéreront le tempo de la reprise économique et de l'emploi.

**Joëlle Noreau**, économiste principale